BTS COMPTABILITÉ ET GESTION



Présentation :

Le technicien supérieur en Comptabilité et Gestion prend en charge les opérations comptables, fiscales et de gestion du personnel (paie). Au sein d'un environnement fortement numérisé (PGI, tableurs), il contrôle les comptes, analyse les coûts et la trésorerie, et produit une information financière fiable et sécurisée pour éclairer les décisions de la direction. »

Ces formations sont ouvertes à toutes et à tous, sans distinction de genre.

Prérequis d'accès à la formation et modalités de réalisation :

- Contrat d'apprentissage : être titulaire du Bac (ou titre/diplôme de niveau 4)
- Contrat de professionnalisation, dispositif de reconversion ou promotion par alternance (ex période de professionnalisation), CPF de transition professionnelle (ex Congé Individuel de Formation) : chaque profil est particulier, nous contacter.

Objectif de la formation :

Obtenir le **B**revet de **T**echnicien **S**upérieur **COMPTABILITÉ ET GESTION, diplôme de niveau 5 délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, enregistré le 01/09/2024 au RNCP sous le code 39159, code NSF : 314 comptabilité- gestion.**

https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39159/

FRANCE compétences CERTIFICATION enregistrée au RNCP

La formation s'envisage en intégralité : pas de validation par blocs de compétences.

À l'issue de la formation, le stagiaire doit être apte à :

- Enregistrer et contrôler les opérations comptables quotidiennes
- Produire et vérifier les états financiers
- Déclarer et appliquer les obligations fiscales et sociales
- Calculer, budgétiser et suivre les coûts, les budgets et les tableaux de bord de pilotage
- Analyser et interpréter la situation financière pour aider à la décision
- Sécuriser et fiabiliser le système d'information comptable

Le stagiaire apprendra à développer ces compétences et pourra les mettre à disposition de l'entreprise :

- Rigueur et précision
- Fiabilité et efficacité
- Aisance avec les chiffres et esprit d'analyse
- Sens aigu de l'organisation et méthode
- Discrétion professionnelle et sens de la confidentialité
- Capacité à s'adapter aux outils numériques et logiciels de gestion

Ces compétences seront enrichies de connaissances dans les domaines suivants :

- Mathématiques appliquées
- Langue vivante (anglais)
- Communication
- Culture économique, juridique et managériale (CEJM)

Dans son entreprise, le titulaire du BTS CG assure notamment :

- Le traitement et le contrôle comptable
- La production de l'information financière
- Le suivi et le recouvrement des créances
- La gestion des obligations fiscales et sociales
- L'élaboration des budgets et tableaux de bord
- La réalisation des analyses financières
- Le dialogue avec les différents partenaires internes et externes

Le technicien supérieur en Comptabilité et Gestion se distingue par sa rigueur technique, sa maîtrise des outils numériques de gestion et son aptitude à fiabiliser et sécuriser le système d'information

Les entreprises dans lesquelles peut s'exercer la formation :

Cabinets d'expertise comptable ou d'audit, services comptables et financiers d'entreprises (PME, grandes entreprises), compagnies d'assurances, banques, administrations publiques et associations.

Les postes dans lesquels vous pourrez réaliser votre alternance :

Assistant(e) comptable – comptable clients / fournisseurs – assistant(e) contrôleur de gestion – gestionnaire de paie – collaborateur(trice) comptable – gestionnaire comptable – assistant(e) en gestion financière et comptable.

Poursuite d'études et débouchés professionnels :

Poursuites d'études : Licence - Bachelor - Master

Débouchés professionnels : un Brevet de Technicien Supérieur est un Diplôme technologique de fin d'études permettant de rentrer dans la vie active.

Durée de la formation : de 18 à 24 mois, 12 mois pour les CPF de transition professionnelle.

Modalités et délais d'accès : dossier de candidature et entretien.
Le démarrage de la formation a lieu au mois de septembre.
Les candidats doivent déposer leur candidature via Parcoursup pour les élèves scolarisés. Dans les autres cas, les dossiers de candidature doivent être déposés via notre site www.gpei.fr dès le mois de mars et jusqu'à fin décembre de l'année de début de la formation. Étant entendu que la formation ne peut se poursuivre jusqu'au bout que si le candidat a signé un contrat d'alternance avec une entreprise d'accueil.

Nombre minimum et maximum de stagiaires par session : de 6 à 14.

Programme de la formation :

- Culture générale et expression
- Langue vivante 1
- Culture économique, juridique et managériale
- Mathématiques appliquées
- Processus 1 : Contrôle et traitement comptables des opérations commerciales
- Processus 2 : Contrôle et production de l'information financière
- Processus 3 : Gestion des obligations fiscales
- Processus 4 : Gestion des relations sociales
- Processus 5 : Analyse et prévision de l'activité
- Processus 6 : Analyse de la situation financière
- Processus 7 : Fiabilisation de l'information et système d'information comptable (SIC)

Lieu de la formation : GPEI - Espace Antibes N°17 - 2208 Route de Grasse - 06600 Antibes

Méthodes mobilisées : Cours collectifs, formation en présentiel sauf nécessité d'adaptation du parcours de formation (handicap). Alternance de cours théoriques, études de cas, mises en situation.

Modalités d'évaluation et organisation de l'examen : L'examen est organisé par le Ministère de l'Éducation Nationale. Les épreuves se déroulent généralement sur les mois de mai et juin. *Les indicateurs communs d'appréciation sont disponibles sur notre site internet www.gpei.fr*

Formalisation à l'issue de la formation : Le **Brevet de Technicien Supérieur** (**BTS**), diplôme national de l'enseignement supérieur français (niveau 5) est délivré aux candidats ayant obtenu une moyenne au moins égale à 10. De plus, une attestation de réalisation sera remise. *Bénéfice de notes candidats ajournés : les notes supérieures ou égales à 10 sur 20 sont conservées 5 ans à compter de leur date d'obtention (art. D643-15 du Code de l'Éducation).*

Accessibilité : Le CFA est en mesure d'accueillir les étudiants atteints de handicap, notamment les PMR. Selon le contexte et le profil du candidat, un entretien préalable peut se dérouler en visioconférence.
Les cours peuvent être adaptés selon le type de handicap (distanciel, utilisation d'un ordinateur en cours, évaluations à durée adaptée…). Le référent handicap au sein de l'établissement, Mme Cathy LECLERE (cathy@gpei.fr), pourra sur demande procéder à une analyse du besoin, assurera le lien avec les équipes pédagogiques pour l'adaptation du parcours de formation et orientera l'étudiant lors de ses démarches de demande d'aménagement pour le passage de l'examen.

Mobilité nationale et internationale : le référent est Mme Marilou Pellattiero (mpellattiero@gpei.fr)

Statut :

- Apprenti : rémunération de 27% du SMIC ou SMC de 16 à 17 ans, de 43% à 100% du SMIC ou SMC (18 ans et +)

- Salarié(e) en contrat de professionnalisation : rémunération de 55% à 100% du SMIC ou SMC

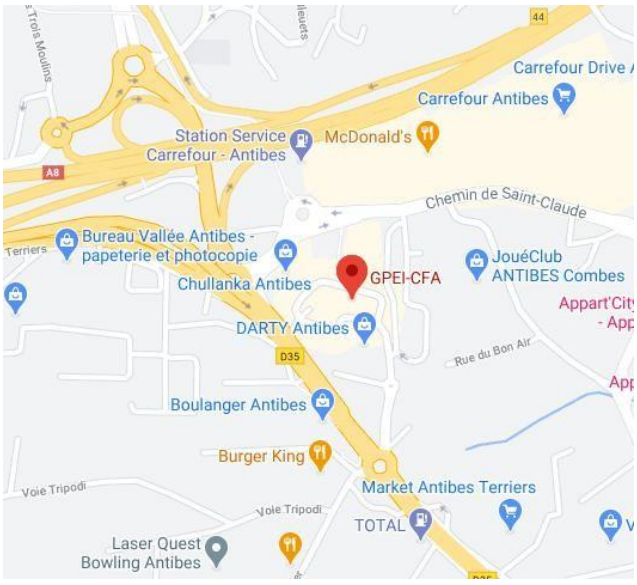
Tarifs :

Aucun coût à la charge de l'apprenti(e) et du salarié(e) en contrat de professionnalisation (sauf fournitures scolaires).

Coordonnées et contacts :

Référent GPEI : Valérie FOURNIER, valerie@gpei.fr

GPEI
Espace Antibes N°17
2208, route de Grasse 06600 Antibes
04 92 91 96 70
www.gpei.fr



Créé en 1999, GPEI est un OF-CFA, situé à Antibes et spécialiste de la formation dans le secteur tertiaire.
GPEI est membre de la Fédération Européenne Des Écoles (FEDE)
GPEI est certifié Eduform